

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BARIE LORS DE SA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre du mois de novembre, à 20 h.30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BARIE, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle multiactivité, sous la présidence de Monsieur Bernard PAGOT, Maire.

Etaient Présents : MM. Bernard PAGOT, Jean-Luc BEUCAILLOU, Emmanuel DE LESTRADE, Nathalie DUCASSE, Éric TAUZIN, Fabrice DUMEAU, Jeanne BRET LANCERON, Régis SCHOCKMEL, Florence BUCHET, Valérie BEAUMONT.

Absente : Agnès VILLECHAISE.

Madame Nathalie DUCASSE a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation de l'étude relative au projet réseau de chaleur sur unité de production de chaleur renouvelable par Monsieur Bertrand MATHAT du SIPHEM**
- **Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2019**
- **Remplacement ordinateur secrétariat de Mairie**
- **Convention SACPA au 01-01-2020**
- **Achat véhicule**
- **Remplacement de Monsieur Thierry GOUDENECHÉ**
- **Compte-rendu des réunions**
- **Questions diverses**

<i>PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE RELATIVE AU PROJET RÉSEAU DE CHALEUR SUR UNITÉ DE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE PAR MONSIEUR BERTRAND MATHAT DU SIPHEM</i>

Monsieur Bertrand MATHAT su SIPHEM présente l'étude relative au projet réseau de chaleur sur unité de production de chaleur renouvelable pour les bâtiments communaux, la mairie, l'agence postale et 6 logements (les n° 8, 8bis, 8ter, 12, 16 et 16bis).

4 scénarios ont été étudiés, à savoir :

- 1 – Travaux d'amélioration thermique sur certains bâtiments et maintien des énergies actuelles (gaz propane et électricité)
- 2 – Travaux d'amélioration thermique sur certains bâtiments et création d'une chaufferie collective (granulés de bois) et d'un micro réseau de chaleur
- 3 – Travaux d'amélioration thermique sur certains bâtiments et mise en place de sondes géothermiques verticales, d'une pompe à chaleur et d'un micro réseau de chaleur
- 4 – Travaux d'amélioration thermique sur certains bâtiments et mise en place de chaudières individuelles au fioul.

L'amélioration thermique et l'adaptation au réseau de chaleur sont à prévoir pour 3 logements (8, 8bis et 12). Le coût de ces travaux s'élèverait à 43 830 € HT avec une aide du Conseil départemental de la Gironde à hauteur de 45 %.

Le scénario « biomasse granulés » s'élève à la somme de 101 338 € HT avec une aide du Conseil départemental de 45 % soit 45 602 €.

Le scénario « Géothermie » s'élève à la somme de 168 882 € HT avec une aide du Conseil départemental de 47 %, soit 79 375 €.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2019.

REMPLACEMENT ORDINATEUR SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Microsoft arrête les mises à jour du système d'exploitation Windows 7 le 14/01/2020. Compte tenu de cette situation, pour des raisons de sécurité, il convient de remplacer l'ordinateur du secrétariat de mairie et présente un devis de la société Berger Levrault.

Le devis comprenant le matériel, un contrat de maintenance matériel et système et un abonnement aux logiciels bureautiques s'élève à la somme de 1 465 € HT.

Il demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil municipal accepte le devis.

2019-027 – CONVENTION SACPA (SERVICE POUR L'ASSISTANCE ET LE CONTRÔLE DU PEUPEMENT ANIMAL).

Afin de limiter les risques pour la santé et la sécurité publique et pour remédier aux nuisances provoquées par les animaux errants et pour satisfaire pleinement aux obligations de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à la S.A.C.P.A. (Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal) de renouveler la convention. Il définit les grandes lignes de la convention et les tâches que la SACPA s'engage à réaliser pour la commune, à savoir :

- la capture en urgence des animaux errants, harets, dangereux.
- la prise en charge en urgence des animaux blessés, abandonnés,
- l'enlèvement des animaux morts et conduite au centre d'équarrissage,
- la conduite des animaux à la fourrière légale.

Monsieur le Maire demande ensuite aux conseillers de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler la convention et accepte le prix de chaque prestation. La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2020, elle pourra être renouvelée expressément trois fois par période de 12 mois, sans que celle-ci n'excède 4 ans. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention définissant les conditions d'intervention de la SACPA.

ACHAT VÉHICULE

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un Kangoo à AMS Renault Langon pour la somme de 9 000 € TTC. Le véhicule est diesel, à 50 000 km au compteur et bénéficie d'une garantie de 6

mois. Il demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil municipal, après discussion, accepte cette acquisition.

REPLACEMENT DE MONSIEUR THIERRY GOUDENECHÉ

Le Maire propose de demander la mise à disposition d'un employé communal aux communes de la CdC du Réolais en Sud Gironde pour remplacer Monsieur Thierry GOUDENECHÉ sur une quinzaine de jours.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES SYNDICATS ET DES COMMISSIONS DE LA CDC

Chaque délégué ayant assisté à une réunion de syndicat ou de commission de la CDC en fait le compte-rendu.

QUESTIONS DIVERSES

- **Décorations de Noël** : l'achat du sapin pour la décoration de la salle multiactivité est validé.
- **Cérémonie du 11 novembre** : les invitations seront distribuées comme chaque année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.